

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 13 Juillet 2020 à 20h en la Mairie de Rittershoffen

**Présents :** Weigel Jean Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry et Rohrbacher Patrick *Adjoints*.  
Mmes Diho Catherine, Sattler Annick, Schmidt Christine  
Mrs Durst Jean Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Klein Sébastien, Stoehr Cédric, Wohlhuter Olivier.

**Absents excusés :** Printems Florine, Andler Mathieu, Vonau Fabrice.

**Secrétaire :** Thierry HOFFMANN

La réunion démarre à 20h00 et se termine à 22h45.

## Ordre du jour

### Ajout des points 8 et 9.

#### 1. Validation CR du 22 06 2020 :

Après lecture par Patrick Rohrbacher, le Conseil Municipal valide le CR à l'unanimité.

#### 2. Vote du budget communal 2020 :

Après présentation et explications par le Maire, le Conseil Municipal valide le budget à l'unanimité. Le Maire présente différents tableaux et scénarios possibles ; le Conseil aura à faire des choix budgétaires importants dès septembre.

#### 3. Vote du budget annexe chaufferie 2020 :

Après présentation et explications par le Maire, le Conseil Municipal valide le budget à l'unanimité.

#### 4. Désignation des délégués aux élections sénatoriales :

Ce vote a été effectué le vendredi 10 juillet 2020.

Titulaires : Jean-Bernard Weigel, Thierry Hoffmann et Patrick Rohrbacher.

Suppléants : Mathieu Andler, Vonau Fabrice et Sébastien Klein.

#### 5. Désignation des titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres :

A présent, les titulaires sont : le Maire et 3 autres membres, le nombre de suppléants reste fixé à 3. Le C.M. désigne comme titulaires : le Maire, les deux adjoints et Sébastien Klein ; suppléants Jean-Jacques Durst, Damien Fischer et Marc Kern.

#### 5. Convention avec passion bécanes :

Le Maire a présenté une proposition de convention, des points tels la location, l'inventaire, ... y seront rajoutés avant signature. Le CM valide cette convention.

#### 6. Salle des fêtes: rattrapage des niveaux couloir/grande salle :

Afin de sécuriser le transport des chaises, tables et divers éléments vers la petite salle ou la cuisine, un rattrapage des niveaux doit être réalisé entre la grande salle et le couloir. Après avoir étudié plusieurs solutions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de la société Schirck pour 1474€ TTC, qui consiste à poser un ragréage.

## **7. Convention avec Betschdorf pour le hall de stockage :**

Le percepteur demande à la commune de revoir certains termes de la convention (TVA, ...) Afin que la commune de Betschdorf puisse procéder au règlement de la part la concernant, près de 16 000€ pour 2019. Cette régularisation pourra s'effectuer après rédaction et signature par les 2 parties de la nouvelle convention. Ceci se fera au retour de congés de la DGS de la commune de Betschdorf.

## **8. Convention avec le Conseil Départemental relative à la gestion, l'entretien et la surveillance des départementales sur le territoire de notre commune :**

Cette convention a pour but de clarifier le périmètre commune/département: ce dernier est en charge du nettoyage de la bande de roulement uniquement alors qu'il incombe à la commune de nettoyer ou faire nettoyer les caniveaux et trottoirs. Le CM approuve à l'unanimité cette convention qui régularise une situation de fait.

Concernant le point du nettoyage des trottoirs et caniveaux, les membres du CM constatent que le nettoyage n'est pas réalisé systématiquement, soit par négligence ou car les propriétaires des terrains concernés n'habitent pas le village, ou encore sont en incapacité de le faire.

Une réflexion devra être menée afin de définir une réglementation précise, permettant par exemple en cas de non-respect des consignes de faire intervenir soit la commune soit une entreprise extérieure pour procéder au nettoyage et facturer les prestations.

## **9. Abaissement trottoir Gluck Armand**

Après un refus de la commune pour une participation financière concernant l'abaissement du trottoir devant un garage de M. Gluck donnant sur la rue de la Gare, celui-ci sollicite un 2eme examen de sa requête, après lecture de la lettre de motivation, le conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande.

## **10. Divers**

**Festivités du 14 juillet :** en raison de la crise sanitaire, un dépôt de gerbe aura lieu en présence du Maire, des 2 Adjointes et d'un musicien de l'Harmonie Municipale.

**Salle des Fêtes :** vu le contexte sanitaire, la salle des fêtes reste fermée jusqu'en septembre.

**Répartition des coûts des masques commandés :** La commune aura à payer 1 des 2 masques lavables remis aux habitants (1 000 x 2€ = 2000€) et les masques chirurgicaux et FFP2 achetés pour le personnel communal, ... (980€). Coût total 2 980€.

**Bornage terrain "Quetscher de Schönber":** le bornage a été réalisé.

**Noël dans l'Outre-Forêt :** pas de candidat pour participer à l'édition 2020.

**Le conseil d'école** remercie la commune pour l'installation d'un VPI dans la classe de la directrice, Mme Litoff et la réalisation d'un placard en Maternelle.

**Terrain lotissement :** M. Grimm souhaiterait faire l'acquisition d'une parcelle jouxtant sa propriété, le Maire va voir dans quelle mesure cela est possible et le prix sera à fixer.

**Géothermie :** Le Maire a relancé le député Frédéric Reiss qui a adressé un courrier à la responsable des finances Grand Est en vue d'un recalcul des taxes !

**Food Truck:** un Food-Truck proposant pizzas et tartes flambées envisage de stationner sur le parking devant l'église Catholique tous les mardis à partir du 14 juillet.